



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île qui s'est tenue à 19h00 le mardi 8 mars 2022, à la bibliothèque.

Étaient présents :

Mme Kristine Marinacci	Parent
M. Jean-Philippe Lavoie-Morin	Enseignant
M. Mohamed Yaguine Dramé	Parent
Mme Meriem Houanti	Enseignante
Mme Isnino Ibrahim Ahmed	Parent
M. Pascal Imbeault	Représentant de la communauté
M. Jocelyn Blondin	Représentant de la communauté
Mme Vicki Laframboise	Parent
Mme Geneviève Lessard	Enseignante
M. François Bélanger	Directeur
Mme France Paquette	Professionnel
Mme Valérie Poulin	Parent
Mlle Charlie Huguet-Latour	Élève

Était absent :

Mlle Lucrèce Yolande Petnga	Élève
M. Frédéric Vairel	Parent
M. Élie Racine-Tolszczuk	Soutien
Mme Anne-Marie Mathieu	Enseignante
Mme Vicki Laframboise	Parent
Mme Caroline Desrochers	Parent

Invités :

M. Joffrey Huguet-Latour	Directeur adjoint par interim
Mme Sarah Turgeon	Directrice adjointe par interim
Mme Marilyn Goulet	AVSEC
Mlle Jutine Lamoureux	Élève
Mlle Émilie Cayen	Élève

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 Vérification du Quorum

Il y a quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Poulin d'ajouter un point à la section « Autres questions » intitulé Jeunesse Idem. Les membres du conseil d'établissement acceptent.

Il est proposé par M. Lavoie-Morin et appuyé par M. Imbeault d'adopter l'ordre du jour du 8 mars 2022.

Adoption CÉ 21-22-27

1.4 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

2. Message des représentantes/représentants

2.1 Mot des élèves

Information

Le président du conseil d'établissement, M. Dramé, souhaite la bienvenue à la représentante des élèves, Charlie Huguet-Latour.

Mlle Charlie informe les membres du conseil d'établissement que le conseil des élèves fait présentement un retour sur les activités qui ont été faites lors des derniers mois. Le mois dernier, le conseil des élèves a souligné l'histoire des noirs en préparant et en affichant des affiches dans le but de sensibiliser les élèves. Grâce aux modifications des mesures sanitaires, les activités peuvent reprendre tranquillement dans l'école. Le conseil des élèves prépare actuellement les activités de la semaine multiculturelle.

2.2 Mot du membre de la communauté

Information

M. Jocelyn Blondin, le conseiller municipal, se dit heureux de se joindre au conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île. Il souhaite pouvoir aider les membres à atteindre leurs objectifs.

2.3 Mot du représentant au comité de parents

Information

M. Dramé mentionne que le comité de parents a eu une rencontre le 25 janvier dernier. Le sujet principal de la rencontre a été le calendrier scolaire 2022-2023.

2.4 Mot de la représentante au comité EHDA

Information

Aucune information.

3. Message du Président

3.1 Mot du président

Aujourd'hui, M. Dramé aimerait souligner le travail des femmes puisqu'il s'agit de la journée internationale de la femme. M. Dramé remercie et félicite les femmes de leur implication dans la communauté. À l'école secondaire de l'Île, il semble y avoir un respect des droits de la femme, un aspect important.

3.2 Budget du CÉ 2021-2022

M. Dramé rappelle aux membres du conseil d'établissement qu'une somme de 750\$ est allouée et que celle-ci doit être utilisée d'ici la fin de l'année scolaire. Si les sous ne sont pas dépensés, le montant d'argent sera retourné au CSSPO. M. Bélanger précise que la somme de 750\$ pourrait être utilisée par des membres qui aimeraient participer à une formation ou qui nécessiteraient des services de garde lors des réunions. Le CÉ s'engage à défrayer les dépenses.

4. Mot du directeur

M. Bélanger remercie les femmes pour leur implication et leur engagement dans la réussite scolaire de leurs enfants.

Cette année, il y a eu un carnaval à l'école secondaire de l'Île. Ce carnaval était une première pour l'école secondaire de l'Île. Pendant une semaine, tous les groupes sont sortis à l'extérieur pendant une période. Lors de cette période, il y avait différentes stations (soccer, course à obstacle, spikeball, etc) auxquelles les élèves pouvaient participer.

Depuis quelques semaines, il est possible pour les élèves d'effectuer leurs choix de cours. Toutefois, il manque encore plusieurs maquettes et donc une extension a été ajoutée.

Le 10 mars prochain, se sera l'inscription pour les élèves qui débiteront leur secondaire 1 en septembre prochain. Au programme intermédiaire, il y aura, encore cette année, 4 groupes.

Avec l'ouverture de la nouvelle école 041 et la modification des bassins, il avait été envisagé qu'environ 300-350 élèves quitteraient l'école secondaire de l'Île. Toutefois, la prévision était à la hausse. Aujourd'hui il est estimé qu'environ 200 élèves quitteront l'école secondaire de l'Île. Certaines familles ont fait des demandes de dérogations et une réponse sera donnée d'ici avril.

Il y a présentement une problématique en éducation physique. Il y a un manque au niveau des plateaux disponibles puisqu'il y a trop d'élèves. Une demande à la ville

sera faite afin que les terrains de tennis puissent être utilisés par les élèves lors des heures de cours.

La ville a accepté que les athlètes des équipes sportives de l'école secondaire de l'Île puissent utiliser le terrain de la ville situé à l'arrière de la caserne de pompiers si, en retour, la ville peut utiliser davantage la piscine et les gymnases. Cette entente permet à nos équipes sportives d'avoir entre 10 et 15 heures d'entraînement par semaine.

D'ici la fin de l'année scolaire 2023, le terrain de basketball sera modernisé. Le nouveau terrain sera une surface qui permettra de jouer au basketball et au hockey. Également, il y aurait une possibilité qu'en hiver, le terrain devienne une patinoire. Selon les plans du projet d'embellissement, quelques bancs et quelques arbres pourraient être déplacés. Également, un système d'éclairage sera ajouté afin que l'endroit soit sécuritaire advenant que des membres de la communauté désirent utiliser l'environnement à l'extérieur des heures de classes. Le projet est coûteux. Toutefois, le gouvernement paiera 75% du coût et l'école assumera le reste de la dépense, soit 25%. La modernisation du terrain offrira également un autre plateau aux enseignants d'éducation physique.

Monsieur Bélanger informe les membres du conseil d'établissement que monsieur Letang reviendra le 1er juillet prochain à l'école secondaire de l'Île. Malgré le fait qu'il quittera le poste de la direction en juillet, monsieur Bélanger mentionne qu'il aimerait bien continuer de faire avancer les dossiers puisque l'école lui tient à cœur.

4.1 Modification des dates

Adoption

Monsieur Bélanger informe les membres du conseil d'établissement que les dates des réunions du mois d'avril et du mois de mai ont été modifiées afin de permettre à monsieur Jocelyn Blondin de participer au conseil d'établissement. Ainsi, les nouvelles dates sont le 5 avril 2022 et le 3 mai 2022 au lieu du 12 avril 2022 et du 10 mai 2022.

Il est proposé par Mme Isnino et appuyé par Mme Marinacci d'adopter les modifications des dates des prochaines rencontres du conseil d'établissement.

Adoption CÉ 21-22-28

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2021

Adoption

Quelles petites erreurs ont été notées dans le dernier procès-verbal. Au point 6.1, Mme Poulin propose d'ajouter la discussion quant à la possibilité d'un chevauchement entre les élèves du PEI et les élèves du programme ExplorAction dans les cours d'arts et d'éducation physique. Ensuite, au point 6.5, il ne s'agit pas de Gymax, mais bien de SportMax. Finalement, au point 8, il ne s'agit pas de Mme Doucet, mais bien de Mme Paquette.

Il est proposé par Mme Poulin et appuyé par Mme Isnino d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021.

Adoption CÉ 21-22-29

5.2 Suivi du procès-verbal

Aucun suivi.

6. Dossiers :

6.1 Mesures d'encadrement 2022-2023

Approbation

Présentement, le code de vie de l'école est trop long. Trouver une information essentielle prend beaucoup de temps. Cela dit, il a été révisé par le comité d'encadrement de l'école secondaire de l'Île et il a été allégé en enlevant les procédures parentales. Le code de vie est maintenant deux pages : il est donc plus convivial. Les trois engrenages représentent les valeurs de l'école et les couleurs sont en lien avec celles de notre établissement. Puisque l'école secondaire est une éco-école, alors le choix de la couleur verte était important puisqu'elle fait référence à l'environnement.

Mme Marinacci demande au conseil d'établissement s'il ne serait pas important d'enlever l'utilisation du cellulaire dans l'école. Mlle Charlie Huguet-Latour, mentionne qu'elle ne pense pas qu'il est nécessaire d'interdire le cellulaire. Les enseignants font leur propre gestion de classe en ce qui concerne les cellulaires. Certains demandent aux élèves de déposer leurs cellulaires sur le bureau ou encore de le ranger dans le coffre à crayons. Par ailleurs, en ayant accès au cellulaire pendant les cours, l'enseignement devient plus interactif et donc plus motivant.

Mme Isnino se questionne quant au terme couvre-chef qui est utilisé dans le document de travail. Il faut faire attention aux symboles religieux qui pourraient être inclus dans ce type de terme.

Monsieur Dramé n'est pas certain que tous les élèves de l'école comprendront l'expression dans le respect des lois et des règlements en vigueur dans notre société. Cette partie du code fait référence à la consommation d'alcool, de drogues, du vapotage, du taxage, etc. Monsieur Bélanger explique aux membres qu'en début d'année scolaire, le code de vie est présenté par le tuteur aux élèves et qu'il y a un apprentissage de fait.

Il est proposé par Mme Poulin et appuyé par Mme Isnino d'approuver les mesures d'encadrement.

6.2 Ajout au projet éducatif de l'école (PEI)

Approbation

À chaque 4 ans, des gens de l'IB viennent visiter l'école afin de s'assurer que celle-ci respecte les valeurs du programme intermédiaire. Cette année, les dates des visites sont du 20 au 22 avril 2022. Lors des précédentes rencontres entre la direction du programme intermédiaire et l'IB, il a été proposé de rendre le projet éducatif de l'école plus en lien avec le PEI. Ainsi, il y a eu des rajouts au projet éducatif afin de répondre à la demande.

Il est proposé par Mme Marinacci et appuyé par Mme Paquette d'approuver les ajouts au projet éducatif de l'école (PEI).

6.3 Projet d'embellissement de la cours d'école

Approbation

D'ici la fin de l'année scolaire 2023, le terrain de basketball sera modernisé. Le nouveau terrain sera une surface qui permettra de jouer au basketball et au hockey. Également, il y aurait une possibilité qu'en hiver, le terrain devienne une patinoire. Selon les plans du projet d'embellissement, quelques bancs et quelques arbres pourraient être déplacés. Également, un système d'éclairage sera ajouté afin que l'endroit soit sécuritaire advenant que des membres de la communauté désirent utiliser l'environnement à l'extérieur des heures de classes. Le projet est coûteux. Toutefois, le gouvernement paiera 75% du coût et l'école assumera le reste de la dépense, soit 25%. La modernisation du terrain offrira également un autre plateau aux enseignants d'éducation physique.

Il est proposé par Mme Poulin et appuyé par Mme Isnino d'approuver le projet d'embellissement de la cours d'école.

6.4 Projet îlot de récupération – vague verte

Approbation

Ce soir, Marylin Goulet, animatrice à la vie étudiante se joint au conseil d'établissement dans le but de présenter le projet îlot de récupération. À l'école secondaire de l'Île, il y a présentement un problème au niveau des déchets, surtout à l'heure du dîner. Bien que nous ayons des poubelles, des bacs de recyclage et des bacs de compost il y a beaucoup de pertes. Actuellement, l'école ne peut pas faire du compost puisqu'il est trop contaminé. La vague verte aimerait améliorer le compostage. La proposition est d'améliorer le trie. Les bacs que nous proposons sont les suivants :

1. Dans les modules, il y a trois bacs et donc trois ouvertures. Les ouvertures ne sont pas toutes de la même dimension. Également les trois ouvertures sont de couleurs différentes. L'ouverture pour la poubelle est la plus grosse et elle est grise. L'ouverture pour le recyclage est bleue. L'ouverture pour le compost est brune. Les couleurs des sections sont similaires à celles utilisées à la maison par les familles. Le trie serait donc plus facile.

2. Des 6 modules, deux sont fixes. Ils seraient placés de façon permanente à la cafétéria. Les 4 autres seraient mobiles. Il serait possible de les déplacer afin de répondre aux besoins des élèves.
3. Les modules sont fabriqués par une compagnie québécoise.
4. Les modules sont métalliques. Ils seront plus durables.
5. L'an prochain, l'école secondaire de l'Île participera au projet école éco-responsable. La vague verte aimerait commencer à sensibiliser les élèves cette année.

Il est proposé par Mme Poulin et appuyé par M. Lavoie-Morin d'approuver le projet îlot de récupération.

7. Correspondance

Aucune correspondance.

8. Autres questions

Mme Poulin demande s'il serait possible de faire un partenariat entre l'école secondaire de l'Île et Jeunesse Idem. Il est important de discuter des sujets tel que l'homophobie. Très peu de discussions semblent être faites quant à cela et il n'y a pas beaucoup de ressources pour les élèves qui se questionnent. Monsieur Huguet-Latour informe les membres du conseil d'établissement qu'il existe à l'école la vague arc-en-ciel. À chaque jour 1, environ 40 élèves se réunissent en compagnie de l'enseignant Jean-François Simard dans le but d'échanger. Mme Turgeon ajoute que depuis le début de la pandémie, Jeunesse Idem offre seulement des ateliers virtuels. Mme Isnino insiste sur le fait qu'il est important qu'à l'école, des ateliers de tolérance à la différence soient offerts.

9. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Isnino et appuyé par M. Lavoie-Morin de procéder à la levée de l'assemblée.

Adoption CÉ 21-22-30